



**RENTRÉE DES ÉLÈVES
INTERNES
ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

Lycee Saint Charles
lycee@saintcharles71.fr

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera interne durant l'année scolaire 2024/2025 au sein de l'Ensemble Scolaire Saint Charles Borromée.

L'ouverture de l'internat aux familles et aux élèves aura lieu le **dimanche 1^{er} septembre 2024** pour vous permettre une installation complète et paisible avant la rentrée prévue le 2 septembre 2024.

Nous vous donnons rendez-vous à partir de 17h00 à l'Internat Saint Charles situé 15 rue Leschenault de la Tour, 71100 Chalon-sur-Saône.

Ainsi, les familles et les élèves pourront, d'une part, se familiariser avec les locaux et le fonctionnement de l'internat et les élèves pourront, d'autre part, prendre possession de leur chambre et y déposer éventuellement leurs différents effets personnels.

Il est évidemment possible pour les élèves qui font leur rentrée le lundi 2 septembre 2024 de rester à l'internat dès le dimanche soir (dans ce cas, merci de prévenir par mail Mme PAULO, responsable de l'internat, à l'adresse suivante : i.paulo@saintcharles71.fr).

Un internat est un lieu de vie individuelle et collective qui doit apporter toutes les conditions requises de sécurité, de confort et d'encadrement. Mais l'Internat Saint Charles a aussi pour vocation de remplir pleinement sa mission éducative, tant à travers l'accompagnement des études que dans l'attention portée au développement de chaque lycéen.

Le projet éducatif de l'internat s'articule autour de trois mots clés : **écoute, exigence, responsabilisation**. Les animations, les interventions ou les quelques visites organisées à l'extérieur de l'internat font partie intégrante du projet : elles ne sont pas facultatives. À travers ces activités de détente, de culture, de sensibilisation ou de prévention, chaque interne est amené à se réinterroger sur des questions de sens, sur son rapport aux autres et au monde.

Nous souhaitons ainsi contribuer pleinement au développement de toutes les dimensions humaines des jeunes qui nous sont confiés et faire en sorte que l'Internat Saint Charles soit une expérience de vie heureuse, structurante et constructive.

Pour assumer avec vous cette coresponsabilité éducative, nous resterons là encore à votre écoute dans un esprit de dialogue, de cohérence et d'exigence partagée.

Information particulière :

Les élèves internes prennent leur repas du midi au self de leur lycée (rue du Pont de Fer pour la Voie Générale et Technologique et rue Général Giraud pour la Voie Professionnelle) du lundi au vendredi.

Après le repas du mercredi, les élèves internes du Lycée Général et Technologique ont une étude obligatoire de 13h15 à 15h15 et peuvent ensuite regagner l'internat ou sortir en ville jusqu'à 17h30 sur autorisation des responsables légaux.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement.

Bien Cordialement,

Isabelle PAULO
Cadre d'Éducation
Internat Saint Charles

Bruno AUBRIET
Chef d'Établissement Coordonnateur
Lycée Saint Charles